

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident\* est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-412062

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	02943	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	42463
Nom & Prénom :		Benjelloun Zahra	
Date de naissance :		20/07/160	
Adresse :		13 Rue EL Fouqar Nazif	
Tél. :		111740 Dhs	
Total des frais engagés :			

Cadre réservé au Médecin			
Tél: 0522 98 60 00 199, Bd Rifi Annazef - Casablanca DEPARTEMENT DE LA SANTE DRAZAKIA KHALIL			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 24/12/2020			
Nom et prénom du malade : Nouttaki Abdellah			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Dendrite			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 02943 Le : 07/12/2020  
Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/09/2015	K+	500	500	INP : 911522156 199, BD-BN Anzara-Casablanca DR-ZARIA MHD

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NORD-BANZARIA 99, Bd Oum Rabii - Casablanca 102, Bd Oum Rabii, B.P.C. B1 Rés. Selma - Hay Hassani - Casablanca Tél. 0522 93 88 66 - Fax: 0522 93 87 52 INPE: 091024570	28/09/2015	1768

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr AZZOUZI SOUFI Bureau de Pathologie OUM RABII 102, Bd Oum Rabii, B.P.C. B1 Rés. Selma - Hay Hassani - Casablanca Tél. 0522 93 88 66 - Fax: 0522 93 87 52 INPE: 091024570	28/09/2015	602	602

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
	</			

## Dermatologie - Vénérologie

Maladies et chirurgie de la peau et du cuir chevelu

## Maladies sexuellement transmissibles

#### Comblement des rides - Botox - Lasers

Diplômée de la faculté de Liège (Belgique)

## Ancienne interne des hôpitaux de Reims et Montpellier



الختصاصية في أمراض و جراحة الجلد - الشعير  
الأمراض التناسلية - طب التجميل - الليزر  
خريجة كلية الطب بليبيع (بليجيك)  
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات ريسس و مونتيلو لو

## Casablanca le :

Le 25/9/20

111

81

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV : 17,40 DH  
  
6 118 000 161285

17.40

Veronika Orsi

(A5)

2

صيدلية بير انزاران  
PHARMACIE BIR ANZARANE  
Mme Ali Naiti N°1 LAHLOU  
Casablanca, Dj. Bir Anzaran  
CASABLANCA

Dermatologie - Vénérologie

Maladies et chirurgie de la peau et du cuir chevelu

Maladies sexuellement transmissibles

Combler des rides - Botox - Lasers

Diplômée de la faculté de Liège (Belgique)

Ancienne interne des hôpitaux de Reims et Montpellier



اختصاصية في أمراض و جراحة الجلد - الشعر

الأمراض النسائية - طب التجميل - الليزر

خريجة كلية الطب بليبيج (لبيكا)

طبية داخلية سابقاً بمستشفيات ريمس ومونتبولي

Casablanca le :

le 25/9/20

Montakhi Aboelouahed

des papules en hémisphère  
primitif face aux ailes  
bog  
lids? eye?  
Autres?

Diapositive cutanée

199, Bd. Bir Anzarane Casablanca  
Dr. ZAKIA KHALIL  
DERMATOLOGUE  
Cabinet de Pathologie

Dr. ZAKIA KHALIL  
Cabinet de Pathologie  
199, Bd. Bir Anzarane Casablanca  
Rés. Selma - Tel: 0522 98 60 09 - Fax: 0522 98 66 55  
Rés. 102 - Tel: 0522 98 66 55 - Fax: 0522 98 66 55  
Rés. 102 - Tel: 0522 98 66 55 - Fax: 0522 98 66 55  
Rés. 102 - Tel: 0522 98 66 55 - Fax: 0522 98 66 55



## Casablanca le :

le 25. 9. 2020

✓ Jon Haku Melonie Lee

empty pruinae face anterior  
and base

15

— 500,00 —  
air art II

1998-B.D.BR. Anzalben - Casablanca  
Dr. Zaira Khalil  
DERMATOLOGIE  
1991.0522986009

Dr AZZOUZI SOUFIA

Médecin Anatomopathologiste  
Ancien Professeur de l'Enseignement  
Supérieur du CHU de Casablanca  
D.U Dermatopathologie Université Paris XII



CABINET DE PATHOLOGIE OUM RABII  
عِلَادَةْ تَشْرِيعُ الْخَلَابِ وَالْأَسْبَحَةْ أَمِ الرَّبِيع

Casablanca le 25/09/2020

Nom et prénom : MOUTTAKI ABDELOUAHED

Date de réception : 25/09/2020

## Facture N° 20/09219

Nature du prélèvement	Cotation	Prix total	Marge	Net payé
BIOPSIE CUTANEE	P545	600,00Dhs		600,00Dhs

Arrêtée la présence facture à la somme de Six cents Dirhams

Dr Soufia AZZOUZI

Dr AZZOUZI Soufia  
Cabinet de Pathologie OUM RABII  
102 Bd Oum Rabii, RDC B1  
Rés. Selma Hay Hassani - Casablanca  
Tél: 0522 93 88 66 - Fax: 0522 93 87 52  
ICE: 001806698000066 - INPE: 091024570

102 ,Bvd Oum Rabii Résidence Selma-RDC-B1-Hay hassani. Casablanca-20220.  
Tél: 0522 93 88 66 -Fax :05 22 93 87 52 E-mail :cpor102@gmail.com  
IF :40399984 - ICE 001806698000066 -Taxe professionnelle :35091342  
CNSS :8775077 - INPE :091024570 - Patente N°35091342

Date de réception : 25/09/2020

Date de réponse : 30/09/2020

Sexe : M

Age :

N° d'examen : H20092579

Nom et Prénom : Mr ABDELOUAHED MOUTTAKI

Médecin traitant : Dr ZAKIA KHALIL

Nature du prélèvement : BIOPSIE CUTANEE.

Renseignements cliniques : Lésions papuleuses érythémateuses avec prurit de la face antérieur des avant-bras. Lichen ? Eczéma ? Autres ?

### COMPTE RENDU ANATOMO PATHOLOGIQUE

Biopsie cutanée au punch de 4mm.

L'examen histologique montre un épiderme hyperplasique avec une spongiose et une vésicule à contenu macrophagique avec une hyperorthokératose. Dans le derme superficiel, il y a un infiltrat inflammatoire péri-vasculaire lymphocytaire et histiocytaire avec de rares éosinophiles.

La coloration PAS ne montre pas d'agent mycélien.

**CONCLUSION : Aspect histopathologique en faveur d'un eczéma chronique.**

Dr Soufia AZZOUZI

Dr AZZOUZI Soufia  
Cabinet de Pathologie OUM RABII  
102, Bd Oum Rabii, RDC B1  
Rés. Selma - Hay Hassani - Casablanca  
Tél: 0522 93 88 66 - Fax: 0522 93 87 52  
ICE: 001806698000066 - INPE: 091024570